

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

M23-002558

☐ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 650 Société :
☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :
Nom & Prénom : Dr. Drossi FATUA
Date de naissance :
Adresse :
Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : 
Date de consultation : 13 / 5 / 2023
Nom et prénom du malade : Hariri Zahra Fatma Age :
Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant
Nature de la maladie : Salpêtré juv. / S. de / can.
Affection longue durée ou chronique : ☐ ALD ☐ ALC Pathologie :
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /
Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13-12		C	150	
823				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur

Date

Montant de la Facture

13/05/23

67,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue

Date

Désignation des Coefficients

Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien

Date des Soins

Nombre

AM

PC

IM

IV

Montant détaillé des Honoraires

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

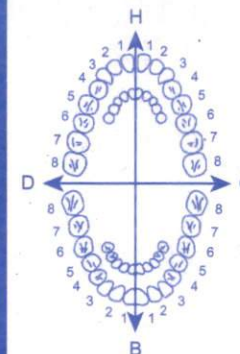
Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES

Dents Traitées

Nature des Soins

Coefficient



COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

O.D.F. PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H

25533412 21433552

00000000 00000000

D

00000000 00000000

35533411 11433553

B

(Création, remont, adjonction)

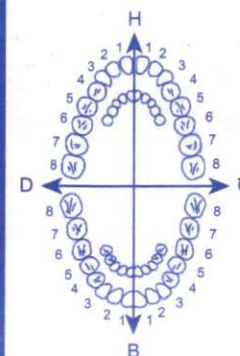
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Abdelali BENKARIM

Médecine générale,
Ex-Médecin Attaché à l'Hôpital
Mohamed V

الدكتور عبد العالي بنكریم

الطب العام
طبيب سابق بمستشفى
محمد الخامس

- Diplôme universitaire de diabétologie
- Diplôme d'université santé Travail environnement
« Bourdeaux France »
- Diplôme universitaire diététique - Nutrition
- Diplôme universitaire de l'échographie
- ECG

- دبلوم جامعي في أمراض السكري
- دبلوم جامعي في طب العمل « فرنسا »
- دبلوم جامعي في التغذية - نظام الحمية
- دبلوم جامعي في الفحص بالصدى
- التخطيط القلبي

Casablanca, le : 13-5-2023 : الدار البيضاء في :

Ibrahim Zaher Fuina

36.40

1) Koprel 200 mg

29 x 14 le matin

21.00

2) Librax 400 mg

1-0-1

10.20

3) Dolipr 1000

1-1-1

67.60

Pharmacie Assafal (Oulfa)
148 Rue 15 Hay Assafa (George)
Tél: 05 22 69 72 59

LOT : 1512
PER : 01 - 26
P.P.V : 36 DH 40

Dr. Abdelali BENKARIM
Médecin Généraliste
Oulfa - Cité Essalam Groupe 6 Appt 7 1er étage
CASABLANCA - Tél: 05.22.934.938

للرجال - النساء و الأطفال

Hommes, femmes & enfants

Hay El Oulfa, Cité Essalam, Groupe 6 Imm 44, 1er étage Appt N°7

حي الألف، المجمع السكني الضحي دارالسلام طريق الرحمة المجموعة H6 عمارة 44 رقم 7 الطابق الأول

الهاتف : 05 22 934 938 / Whatsapp 06 48 63 90 23

es dus à l'anxiété et à la

H-1, 4-benzodiazépine-4-
benzoyloxyquinidinium

et dans leur action sur les
les voies génito-urinaires.
anxiolytique, tension psychique
des deux principes actifs
symptômes que l'on observe
au niveau des voies génito-
urinaires des fonctions neuro-

ment absorbé et parvient
à concentration plasmatique
deux à quatre heures.
oxyde est de 0,3-0,4 /kg de
int 93-97%. La substance
bolite pharmacologiquement
et placentaires; ils passent

de l'acide glucuronique. Lors d'administration répétée, l'état d'équilibre du chloridazépoxide
inchangé s'installe en l'espace de trois jours, tandis que les métabolites s'accumulent
Le bromure de clidinium est absorbé en majeure partie sous forme inchangée dans l'intestin
grêle, puis rapidement hydrolysé dans le foie en dérivé alcoolique comportant une amine
quaternaire. Ce dérivé est éliminé dans l'urine et est également retrouvé dans les fèces
au côté du bromure de clidinium inchangé. Une faible partie de la dose orale est soumise
sous forme inchangée à une circulation entero-hépatique. L'élimination dans l'urine s'effectue
en deux phases, avec des demi-vies de respectivement 1½ et 20 heures en moyenne.

Indications :
Manifestations de l'anxiété s'accompagnant de troubles fonctionnels digestifs à composante
spasmodique.
Posologie habituelle :
3-4 dragées par jour. Prendre le médicament de préférence une demi-heure avant les
repas avec du liquide.

Directives posologiques particulières :
Patients âgés et faibles : commencer par 1-2 dragées par jour, puis augmenter peu à peu
la posologie jusqu'à la dose optimale, efficace et tolérée.
Enfants : 1-2 dragées par jour, selon l'âge et l'affection à traiter. Les dragées peuvent être
avalées entières ou écrasées, avec du liquide.

Librax® 5 / 2,5 mg

30 comprimés dragéifiés



6 118000 280019

LOT 23018 PER 02/2026
PPV 21.00 DH

Fabriqué sous licence **Meda**
par les laboratoires **Steripharm**
Z.I Lina N° 347 Sidi Maârouf - Casablanca
Amine TAHIRI, Pharmacien Responsable

Librax®

Chloridazépoxide
+ Bromure de Clidinium

5 / 2,5 mg

30 comprimés dragéifiés

Librax®

Pour le traitement
tension psychique
Composition
5 mg de chloridazépoxide et 2,5 mg
par dragée.
1 dragée conti

Propriétés :
Le chloridazépoxide
troubles fonctionnels
Le chloridazépoxide
et myorelaxant
de manière cal
La bromure de
la musculature
permet une ac
lors de troubles
urinaires. Dan
végétatives.

Pharmacocin
Après prise or
en majeure pa
maximale es
A l'état d'équil
poids corpore
inchangée ains
actif, traversen
La demi-vie pla
de distribution
plasmatique to
retrouvée dans
l'hydroxylation
pharmacologique
Le demoxépam